



Fiche S10 Comment améliorer mon action de sensibilisation sur le terrain ?

Enquête auprès des pêcheurs et des gestionnaires sur la perception et l'efficacité des actions mises en oeuvre sur le terrain (recherche-action). Ce suivi permet au gestionnaire d'évaluer sa techniques d'approche et de sensibiliser des usagers sur le terrain.



Distribution de réglottes auprès d'usagers sur un estran des Côtes d'Armor.
© VivArmor Nature

Type de suivi

Enquête et observation (terrain)

Charte pêche de loisir

De façon indirecte, ce suivi permet d'apporter des informations utiles à la mise en place des engagements vivants de la charte :



Évaluation de l'application et de l'efficacité de la Charte

Objectifs

- ✓ Évaluer la démarche de sensibilisation : formaliser et évaluer les méthodes d'approche des pêcheurs à pied par les agents, mesurer l'impact de la sensibilisation sur les comportements des pratiquants, identifier les résistances au changement (pratiques, réglementation) et améliorer les actions de sensibilisation du gestionnaire.

Partenariats possibles

- * Association spécialisée dans la pédagogie et l'éducation à l'environnement.

Moyens

Les moyens humains à mobiliser pour cette étude sont de 2 à 5 personnes pour assurer la sensibilisation sur le terrain (gestionnaires), et d'un prestataire spécialisé en innovation pédagogique ou en éducation à l'environnement (enquêteur).

Matériel :

- ✓ Une paire de jumelles
- ✓ Une longue-vue
- ✓ Un appareil photo numérique
- ✓ Une réglotte ou autre outil pédagogique
- ✓ Une plaquette de prise de note standardisée

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB